



APPEL À PROPOSITIONS CIIF HAÏTI

PARTENARIAT INCUBATEUR : ARTS VISUELS

QUI SOMMES NOUS

Le Fonds d'innovation pour les industries culturelles et créatives (CIIF) a été créé en 2017 avec une capitalisation initiale de 2,6 millions USD de la Banque de Développement des Caraïbes. Il est destiné à être un fonds multilatéral, qui soutiendra le développement du secteur des industries créatives (IC) dans les Caraïbes. L'objectif du CIIF est de permettre aux industries culturelles et créatives de la région d'être compétitives à l'échelle mondiale.

CE QUE NOUS FAISONS

Le CIIF offre des subventions pour des projets innovants dans le secteur des IC. Ces projets sont mis en œuvre selon les axes suivants :

- Soutenir un environnement propice au développement des IC ;
- Améliorer la qualité et la diffusion de la recherche dans le secteur des IC ;
- Améliorer ou créer des méthodes de renseignement ou de collecte de données de manière à faire progresser le secteur ;
- Renforcer la capacité technique des entrepreneurs créatifs.

Les projets doivent démontrer des indices significatifs d'innovation, de collaboration et de durabilité.



OPPORTUNITÉS DE PARTENARIAT POUR INCUBATEUR ARTS VISUELS

Le CIIF recherche un partenaire opérateur d'incubateur pour concevoir et exécuter un programme de maîtrise en beaux-arts (MFA) en art haïtien basé sur le master professionnel du système académique francophone. Le programme de maîtrise en art haïtien ciblera les ¹praticiens établis et les ²praticiens prêts à l'exportation et devra prendre en compte les spécificités haïtiennes du secteur, en particulier, les modes traditionnels de transmission des connaissances dans des disciplines telles que : le fer, le bois et la pierre. La valorisation des pratiques du patrimoine culturel telles que les drapeaux rituels et le vèvè devrait également être envisagé.

Le programme de Master devrait :

- Présenter un programme avec des modules d'introduction au développement professionnel des artistes visuels, en mettant l'accent sur les outils internationalement requis, donnant accès au marché, y compris la formulation des démarches artistique, les biographies, le contenu du portfolio et le matériel de présentation. Le programme devrait également cibler une cause sociale ou environnementale à travers des éléments encourageant le la réutilisation et le recyclage des déchets.
- Encourager l'intégration de composants en ligne et les échanges régionaux de connaissances, le cas échéant.
- Inclure des synergies et la réciprocité avec les programmes de formation ou de résidence disponibles dans les Caraïbes.
- Encourager les collaborations de formation via des centres de formation traditionnels tels que Noailles Croix-des-Bouquets, Grand-Rue, Rivière Cormier et Rivière Froide Sculpteurs sur pierre, peintres Jacmel et papier mâché.
- Présenter un atelier collaboratif, un projet de recherche, une résidence d'artiste et / ou un projet d'exposition avec une institution artistique régionale y compris pour le curriculum du programme.

¹ Praticiens établis : en activité depuis plus de cinq (5) ans ayant travaillé localement en démontrant une capacité de pérennité, ainsi que des preuves de travail régional / international ; Un modèle d'entreprise peut exister.

² Praticiens prêts à l'exportation : entreprises enregistrées depuis au moins cinq (5) ans avec un plan d'affaires formel, des preuves de produits testés sur le marché et des travaux régionaux.



QUEL EST LE MONTANT DU FINANCEMENT CIIF ?

Le partenaire opérateur d'incubateur sélectionné recevra une subvention de 66 000 USD. Le CIIF fournira un maximum de 85% des coûts de l'incubateur tandis que le partenaire opérateur d'incubateur sélectionné devra contribuer au moins à hauteur à 15%.

CRITÈRE D'ÉLIGIBILITÉ ?

- Les candidats doivent avoir une organisation officiellement enregistrée.
- Les équipes d'opérateurs d'incubateur doivent être transversales lorsque cela est possible, regroupant en guise d'exemple, des praticiens de la création, des universitaires, des agences privées et / ou publiques, des agences régionales ou des établissements d'enseignement supérieur.
- Intersectionnalité : L'intersection avec d'autres industries devrait être une considération clé dans la conception des accélérateurs.
- Les entités devraient inclure des éléments de mentorat ou d'apprentissage dans la conception de l'accélérateur.

POURQUOI DEVENIR PARTENAIRE DU CIIF?

- Accès au financement pour incubateur.
- Subventions potentielles du CIIF pour les bénéficiaires.
- Accès à l'expertise technique fournie par le CIIF, y compris au niveau du soutien à la communication, l'évaluation des candidatures et les cadres de suivi et d'évaluation.
- Promotion à travers les plateformes de communication CIIF.

OBJECTIFS DES PARTENARIATS POUR LES INCUBATEURS

Les partenaires opèrent les incubateurs dans les sous-secteurs prioritaires du CIIF, afin d'atteindre les objectifs suivants :



1. Permettre à un plus grand nombre de professionnels du secteur des IC, de se doter compétences techniques améliorées, de compétences commerciales et d'un accès croissant aux ressources afin d'augmenter le nombre de bénéficiaires du CIIF
2. Créer un accès aux plates-formes pour les incubateurs des sous-secteur existants ou développer de nouvelles plates-formes, offrant une formation technique, une formation commerciale et une intégration au marché, aux professionnels des IC aux niveaux * Établi et Prêt à l'exportation.
3. Créer des bases de données du sous-secteur régional et accéder aux bases de données existantes.
4. Négocier des partenariats avec d'autres plates-formes internationales.
5. Accroître l'accès des participants aux incubateur, aux ressources financières et aux réseaux sectoriels.
6. Rationaliser les incubateurs régionaux du sous-secteur afin de permettre un impact sectoriel mesurable.
7. Créer des contenus scientifiques, y compris en ligne, pour la formation continue des professionnels lorsque cela est possible.
8. Partagez le CIIF avec un public élargi grâce aux événements des partenaires

À QUI S'ADRESSENT CES INCUBATEURS ?

Les propositions doivent inclure une description spécifique du marché cible dans les catégories susmentionnées de * établi et * prêt à l'exportation, le cas échéant. (NB : les définitions de chacune de ces deux catégories varient en fonction du sous-secteur et de la nature de l'accélérateur. Voir les notes en bas de page).

Nous sommes particulièrement intéressés à sélectionner les participants, par l'intermédiaire de partenaires, s'adressant aux questions des licences, franchises et marques de commerce tout en ciblant les marchés internationaux.

Les projets d'incubateurs développés devraient contribuer à aider les participants dans un ou plusieurs des domaines suivants.

- Développement de réseaux
- Capacités promotionnelles

Les entités demandant à participer à l'incubateur doivent être disposées à autoriser le suivi et l'évaluation de l'entreprise pour l'analyse d'impact jusqu'à 24 mois après la clôture du



programme et à autoriser la publication d'informations commerciales non sensibles à des fins de promotion du programme.

APPLIQUER

Les candidats potentiels sont invités à participer aux consultations virtuelles des parties prenantes le **22 Décembre 2020** entre **14:30-16:30 (AST)** en s'inscrivant en ligne via le formulaire de consultation [Accelerator Consultation Form](#).

Afin de participer à ce programme, les professionnels sont invités à compléter le [Online Application Form](#) jusqu'au **11 janvier 2021 à 23:59 (AST)**.

QUAND LES INCUBATEURS SERONT ILS MIS EN PLACE

La sélection des partenaires opérateurs d'incubateurs sera achevée d'ici la fin de Janvier 2021 et les incubateurs devraient être mis en œuvre au premier trimestre 2021.